



Dest. : Mmes et MM. les Administrateurs de l'A.I.P.
Copie pour information à
SGAR-M. BERNICOT, MM. J.F. TREFFEL, J.P.
CONDEMINÉ, Sous-Préfets,
Mmes M. DANION, C. GOICHON, Conseillères
Régionales
Mmes L. BAILLY, S. WARIN, DAPT –Région
Bretagne

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ILE AUX MOINES - Vendredi 8 juillet 2011

- **Date de convocation** : 20 mai 2011
 - **Sont Présents**
 - . MM. les Maires de : BREHAT, Patrick HUET
OUESSANT, Denis PALLUEL
SEIN, Jean-Pierre KERLOC'H
LE PALAIS, Frédéric LE GARS
SAUZON, Norbert NAUDIN
BANGOR, Pierre-Yves DESARD
HOUAT, Luc LE GURUN
HOEDIC, André BLANCHET
ARZ, Daniel LORCY
MOINES, Jean PRESSARD
 - . Mmes, MM. les représentants de
GROIX, Claude GUIADER
LOCMARIA, Cécile GUILLOTTE
YEU, Guy BEZILLE (1^{er} représentant) et Sylvie GROC (Suppl.)
 - . Mme, M. les Conseillers Généraux de
GROIX, Denise GUILLAUME
BELLE-ILE, Yves BRIEN
YEU, Bruno NOURY
 - . M. Gérard CARIOU, Président de l'Office de Tourisme d'Ouessant
 - . M. Gérard BOUCHET, Président du GASPE
 - **A donné pouvoir** :
 - . M. Jean-Paul GROSSE, suppléant de Granville (Chausey)
 - . M. Jean-François ROCHER, Maire de Molène
 - **Sont également présents** :
 - . MM. C. FOUCHER, J. FREYRE, G. MACHELOT, Adjoints au Maire de l'Ile aux Moines
 - . Jean-Marc FROHARD, administrateur civil
 - . Yann LE MEUR, PDG Ressources Consultants Finances
 - . Louis BRIGAND, Maître de conférences UBO Brest + Anaëlle LE GENTIL, stagiaire
 - . Jean-Benoît BEVEN, organisateur Festival « Les Insulaires »
 - . Manuela THERAUD, Assistante technique tourisme & communication–AIP
 - . Armelle HOUZE, secrétaire AIP et Alexandrine LE MIGNANT, stagiaire AIP
 - **Se sont excusés** :
 - . M. Daniel CARUHEL, Maire de Granville et son représentant, M. J.P. GROSSE
 - . M. Guy CABIOCH, Maire de Batz,
 - . M. Jean-François ROCHER, Maire de Molène
 - . M. Roger LE GOFF, Maire de Fouesnant/les Glénan et sa représentante, Mme L. CARAMARO
 - . M. Eric REGENERMEL, Maire de Groix
 - . M. Jean-Yves BANNET, Maire de Locmaria
 - . M. Alain BURNET, Maire de Aix
 - . M. Jean-Yves COZAN, Conseiller Général d'Ouessant
 - . M. Eric TARAUD, Président du CLPM de Yeu
- ➔ 20 membres du Conseil d'Administration présents ou représentés

ASSOCIATION LES ILES DU PONANT

B.P. 50427 – 21 rue du Château – 56404 AURAY cedex – Tél. +33 (0)2 97 56 52 57 – Fax +33 (0)2 97 56 20 90
E-mail : iles.du.ponant@wanadoo.fr - Internet : www.iles-du-ponant.com - Visio (IP) : 193.251.13.196

1°) Approbation du procès-verbal de la séance du 24/02/2011

Le P.V. est adopté à l'unanimité.

2°) Fonctionnement de l'association

. Personnel

Compte tenu de l'arrêt maladie du Directeur, Pierre-Philippe JEAN, de la difficulté de son remplacement sur une période donnée et de la surcharge de travail entraînée pour les autres salariés, le Président, Denis Palluel, propose de recruter un(e) assistant(e) de communication, sur 6 mois, dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) qui ouvre droit, sous certaines conditions, à une aide de l'Etat et à une exonération partielle des cotisations patronales (assurances sociales et allocations familiales). Ce salarié sera amené à travailler sur les divers supports de communication (actualisation du livret « Faits et chiffres », site web, ...), la communication événementielle et la mise en place d'un fichier de presse.

En terme de budget, l'objectif est de rester dans les prévisions budgétaires 2011 en couplant les aides de l'Etat et les indemnités journalières subrogées.

Aucune opposition n'est faite à ce recrutement dans ces conditions.

. Possibilités d'évolution statutaire de l'Association

Le Président rappelle que conformément à la décision du dernier Conseil d'Administration, M. Jean-Marc Frohard, attaché principal, dernièrement en poste à la DATAR, a été mis à disposition pour apporter son expertise à la réflexion entamée sur les perspectives d'évolution statutaire de l'Association et leur pertinence.

M. Frohard présente donc les premiers résultats de ses entretiens et de l'analyse technique qu'il a menés. Il conclut que la transformation de l'Association en Etablissement Public de Coopération Intercommunale serait un choix politique, entraînant une reconnaissance plus formelle mais les contraintes seraient aussi plus importantes (respect de la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 dite « de réforme des collectivités territoriales », modifications de la gouvernance, du statut des personnels, etc...). Mais cette évolution doit être tout de même prise en considération car l'association est entièrement dépendante de financements publics et le statut associatif pourrait être remis en cause sur le plan juridique.

Une synthèse de son intervention sera transmise ultérieurement afin de faire progresser la réflexion sur cette question.

3°) Programmation 2011 et orientations pour les prochain(e)s contrat et/ou convention

Le Président précise que suite aux derniers Comités de Pilotage et de Programmation du 28 avril dernier, dont le compte-rendu est en cours de validation auprès de la Région, l'enveloppe de crédits octroyée dans le cadre du Contrat avec la Région est entièrement consommée ; celle octroyée dans le cadre de la Convention avec l'Etat se limite à environ 200 000 €. Lors de la dernière assemblée générale, le Président du Conseil Régional, Jean-Yves Le Drian avait annoncé qu'un nouveau contrat pourrait être passé pour les îles à partir de 2013 avec une enveloppe de crédits à même hauteur, soit 3,4 M€. Les intentions de l'Etat ne sont pas encore connues mais il convient de réfléchir et de définir les priorités à afficher dans ces convention et contrat. Même si le logement reste LA préoccupation des insulaires, la question de l'emploi, à l'année, est non moins préoccupante, et l'accent pourrait peut-être être mis sur une politique de maintien, de développement et de création d'activités économiques.

4°) « Entreprendre sur une île, du constat aux témoignages, de l'expérience aux projets »

C'est sur cette thématique que l'Association avec l'aide de Louis Brigand, maître de conférence à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) et directeur du Laboratoire Géomer (UMR 6554 CNRS), et Anaëlle LE GENTIL, stagiaire en Master « Sciences de la Mer et du Littoral » a répondu à un appel à projets de la Région Bretagne (*ASOSc- Action pour l'Appropriation Sociale des Sciences*)

Louis Brigand en expose les grandes lignes :

Dénommé « ID-îles » (Initiatives et Développement des îles), ce projet s'articule autour de 2 volets :

1°) L'engagement d'une réflexion scientifique pluridisciplinaire associant trois laboratoires de l'UBO (Géomer, Amure, Géoarchitecture) sur la dynamique actuelle des activités dans les îles, en les replaçant dans le contexte démographique, social et économique.

2°) La réalisation d'un atelier sur la thématique « Entreprendre sur une île » qui rassemblera l'ensemble des acteurs des îles pour échanger sur les modes de développement possible aujourd'hui, à l'image de l'atelier LITEAU consacré au tourisme et organisé en 2009 à Ouessant.

Si le projet est retenu (décision en octobre 2011), le calendrier et le contenu des différentes étapes du projet seraient les suivants :

Sept. 2011 – fév. 2012	Enquêtes sur les îles (2 étudiants de Master 2 EGEL/ île sur 7 à 10 jours)	<ul style="list-style-type: none">- Travail de terrain appuyé sur un protocole préalablement établi- Recueil d'informations socio-économiques- Mise en commun des résultats
Fév. 2012–Sept. 2012	Stage de Master 2 Anaëlle Le Gentil	<ul style="list-style-type: none">- Traitement des données- Présentation des premières conclusions auprès des principaux acteurs impliqués
Sept. 2012-Sept. 2013	Organisation du 2 ^{ème} Atelier des Îles	<ul style="list-style-type: none">- Réalisation du rapport final- Préparation et réalisation du 2nd Atelier sur le thème « Entreprendre sur une île »- Restitution des travaux de l'Atelier (2^{ème} Cahier des îles)

Le financement serait assuré par le Conseil Régional (20 000 €/an dans le cadre de l'appel à projets), complété par une participation de l'Association à prévoir aux BP 2012 et 2013 et des sollicitations auprès des Conseils Généraux.

Louis Brigand insiste sur le fait que ce projet ne devra pas être une étude de plus mais devra s'inscrire dans une dynamique qui peut devenir un véritable enjeu pour l'avenir des îles. A l'heure où la démographie évolue (baisse de la population, parfois augmentation sur certaines îles, vieillissement...), où l'économie est largement dépendante du tourisme mais où cependant d'autres activités se maintiennent ou pourraient être développées, où la biodiversité doit être protégée mais peut être source d'attractivité, ce projet mêlant état des lieux et expériences, devra aussi intégrer des éléments de prospective.

5°) Tourisme - communication – ESIN

➤ **Tourisme**

Manuela Théraud expose les travaux en cours et les projets initiés avec nos partenaires régionaux, départementaux et locaux (*cf. documents joints au dossier*).

Elle insiste particulièrement sur :

. la demande de partenariat de l'Observatoire du Tourisme de Bretagne pour la mise en œuvre d'un outil de veille pour mesurer la **pression touristique exercée sur les îles** à l'instar de ce qui a été réalisé depuis 2006 sur la Côte d'Émeraude et son arrière-pays. Cette analyse permet de mieux prendre en compte les effets positifs comme négatifs de la fréquentation touristique sur un certain nombre de problématiques -nuitées, concentration de l'offre, de la demande, etc...- (*cf. document joint*).

Pour définir une politique cohérente et adaptée aux souhaits des différents acteurs, Manuela Théraud propose d'associer les Maires des îles et les responsables des OTSI à une réunion qui pourrait avoir lieu en octobre prochain

➤ **Communication**

Compte tenu des nombreuses demandes de journalistes et de l'actuelle réflexion autour de la promotion des îles, les documents de l'ORTB (Observatoire Régional du Tourisme de Bretagne) tombent à point nommé et sont édifiants ! Ils prouvent la renommée des îles. Reste maintenant à adapter notre communication en faveur d'un tourisme durable.

➤ **ESIN**

Après le Danemark et l'île de Samsø en 2010, c'est au tour de l'île d'Yeu d'accueillir l'Assemblée Générale de la Fédération des Petites Îles Européennes les 13, 14 et 15 septembre prochain. Plusieurs délégations ont fait part de leur intention de participer et de prolonger leur séjour au Festival des Insulaires qui suivra les 16, 17 et 18 septembre.

6°) Mission Energie et Développement Durable

En raison de l'absence d'Emilie Gauter, chargée de mission Energie et développement durable, pour congés, le Président fait le point sur les différentes actions en cours, réalisées en lien avec l'ADEME et le Conseil Régional de Bretagne :

- **Programme MDE (Maîtrise De l'Energie)** : Des programmes d'économies d'énergie ont été réalisés sur Ouessant, Molène, Sein et Hoëdic. Cependant, la phase économies d'eau n'avait pas encore été mise en place sur Hoëdic, c'est aujourd'hui chose faite. Les habitants ont ainsi pu s'équiper en appareils hydro-économiques (enquête auprès des habitants, recherche de matériels, sensibilisation au programme...).

Un projet similaire sur l'île d'Aix n'a pu aboutir faute de financement. L'Association et la Mairie réfléchissent à une nouvelle orientation.

- **Accompagnement des îles de Houat et Hoëdic retenues sur le projet ADDRESS**. Luc Le Gurun et André Blanchet, Maires respectifs de ces îles, précisent qu'il s'agit

d'une expérimentation sur la gestion « intelligente » des consommations d'électricité avec changement des compteurs. Une conférence de presse s'est tenue en mai à Hoëdic.

- Inauguration de l'installation solaire et du système de récupération de l'eau de pluie du **camping de l'île d'Arz**. M. Lorcy, Maire, intervient pour dire toute sa satisfaction sur les divers équipements mis en place (panneaux solaires servant à chauffer l'eau des douches, récupérateurs d'eau de pluie pour les toilettes), fonctionnels depuis avril et qui ont permis à la Commune de réaliser de substantielles économies d'eau et d'énergie.
Compte tenu des aides obtenues du Département et de l'ADEME, l'investissement de la Commune a également été raisonnable.

- **Projet de PIG (Programme d'Intérêt Général)** sur Ouessant, Sein et Molène (cf doct joint au dossier)

Ces trois îles sont situées en zones non interconnectées et la production de l'électricité est assurée par des centrales au fioul. Ce programme, sur 3 ans, vise à inciter les ménages à engager des travaux d'amélioration thermique de leur logement (double vitrage, isolation, chauffe-eau solaire...) grâce à des soutiens financiers de la part de l'ANAH, du Conseil Général 29, de la Région Bretagne et d'EDF.

Il se décline en trois étapes :

- 1°) une étude pré-opérationnelle dont l'Association sera maître d'ouvrage et dont le financement sera assuré par l'AIP, l'ANAH et le Conseil Général 29 (sollicitation en cours).
- 2°) la signature de la convention PIG entre l'AIP, les 3 îles concernées et le Conseil Général 29
- 3°) Lancement du programme (date prévisionnelle : janvier 2012) : le suivi et l'animation du programme sera assuré par un prestataire.

7°) Informations diverses

- **Projet de convention avec l'Etablissement Public Foncier Régional**

Frédéric Le Gars représentant de l'Association auprès de Foncier de Bretagne rappelle la rencontre avec M. Vilain, Directeur de l'EPF, et le projet de convention-cadre qui s'attachera à prendre en compte la spécificité des îles. Par exemple, la durée de portage pourrait être de 10 ans au lieu des 3 à 5 ans d'une manière générale. Des modalités particulières seront à définir pour les îles faisant partie d'EPCI ayant déjà une convention-cadre avec l'EPF.

- **Rencontre Agence Régionale de Santé du 6/04/11**

Denis Palluel a rencontré, avec Frédéric Le Gars, Eric Régenermel et Pierre-Philippe Jean, MM. Gautron et Goby, respectivement directeur de l'ARS et directeur de l'offre de soins et de l'accompagnement, le 6 avril dernier. La situation des îles a été exposée et notamment :

- l'évolution de la démographie et de la sociologie des professionnels de santé qui impose une réflexion sur une nouvelle organisation,
- la particularité de la situation de chaque île : hôpital à Belle-Ile et Yeu, EPHAD à l'île aux Moines et MAPA à Ouessant par exemple,

- la permanence et la qualité des systèmes de soins qui sont un enjeu majeur pour les années à venir et le maintien des populations insulaires.

Aucune réglementation ne prévoit actuellement l'instauration d'un coefficient d'insularité applicable aux dotations soins des établissements pour prendre en compte les surcoûts liés à la géographie. Seuls la Corse, l'île de France et les DOM-TOM bénéficient d'un coefficient correcteur de surcoûts liés à un positionnement géographique particulier concernant les tarifs des établissements exerçant la Médecine, la Chirurgie ou l'Obstétrique.

Par ailleurs, l'Association demande également que l'ARS tienne ses engagements et qu'une réunion prochaine du groupe de travail sur les urgences dans les îles soit programmée par le Comité régional des urgences.

Sur Belle-Ile, une étude-diagnostic a été réalisée. Elle préconise la mise en place d'un projet local de santé en lien avec les acteurs médico-sociaux. Un comité de pilotage se réunira à partir de septembre.

La télémédecine qui existe à Belle-Ile et l'île aux Moines peut apporter des solutions dans certains cas.

➤ **Festival des Insulaires**

Jean-Benoît BEVEN, responsable de l'organisation, fait le point sur les différents aspects de la manifestation : traversées, implantation des stands, programme... Toutes les informations peuvent se retrouver sur le site www.lesinsulaires.com. L'engouement pour l'événement est bien réel : les bateaux affrétés spécialement au départ de Groix et Belle-Ile d'une part et des îles du Golfe du Morbihan, Houat et Hoëdic d'autre part, affichent presque complets, chaque île animera un stand sur le port et sera parrainée par une classe de l'île d'Yeu. Rendez-vous est donc donné à tous, les 16, 17 et 18 septembre 2011.

8°) Etude fiscalité (DGF) : fin des travaux et démarches envisagées

M. Yann Le Meur présente la synthèse de ses travaux qui confirme une iniquité de traitement des communes insulaires en matière de DGF, notamment au niveau de :

- la dotation de péréquation insulaire au titre de la dotation de solidarité rurale (DSR-Pér) : les communes insulaires reçoivent en moyenne une dotation de péréquation inférieure de - 26% à la moyenne nationale car elles se trouvent pénalisées par un mode de répartition totalement inadapté à leur spécificité.
- la dotation forfaitaire. Le mode de calcul de la dotation forfaitaire de la DGF (hors dotation parc marin) est défavorable aux communes insulaires et la dotation parc marin (DPM) est insensible à l'augmentation des ayants-droits, ce qui provoque, le cas échéant, des chutes de dotation des anciennes communes éligibles, seules à être solidaires (- 38% en 2011 !).

M. Le Meur propose des ajustements techniques dont l'impact financier serait nul pour le budget de l'Etat et extrêmement faible pour l'ensemble des bénéficiaires de la DGF (-0.1% pour les ayants-droits à la DSR-Péréquation en la faisant passer de 10 € à 28 € par habitant des communes insulaires et une augmentation de 0.0016% de la DGF nationale pour le surplus de financement futur des nouveaux parcs marins).

Ces ajustements pourraient faire l'objet d'amendements (cf document joint au dossier) concernant les 16 communes insulaires des Iles du Ponant. Ils seront présentés par Denis Palluel et Frédéric Le Gars accompagnés de Yann Le Meur à M. Gilles Carrez, rapporteur général de la Commission des Finances à l'Assemblée Nationale, le lundi 11 juillet.

9°) Questions diverses

- Prochain CA (avec élection du Bureau) : lieu et date à voir.

Le Président, Denis Palluel clôt les travaux du Conseil d'Administration et propose d'accueillir les personnalités qui ont répondu favorablement au vin d'honneur offert par la Commune de l'Île aux Moines à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la création de l'Association des îles du Ponant :

Mmes et MM.

Jean-Francis	TREFFEL	Sous-Préfet de Lorient
Patrick	LAVault	Secrétaire Général de la Sous-Préfecture de Lorient
Monique	DANION	Conseillère Régionale Référente Iles du Ponant, représentant le Président Jean-Yves LE DRIAN
Denise	GUILLAUME	Conseillère Générale du Morbihan représentant le Président, François GOULARD
Yvette	DUVAL	Ancienne conseillère régionale-référente Iles du Ponant
Henri	TURBE	Ancien conseiller général de l'île d'Yeu
Joseph	LE HYARIC	Ancien Maire de Houat avec Nicole NIQUEL, ancienne secrétaire de Mairie
Marc	ALLANIC	Ancien Maire d'Hoëdic
Robert	TANGUY	Ancien Maire de l'île d'Arz.

XXXXXXXXXXXX